

Le Coordinateur de vie scolaire exerce sa mission au sein du service de vie scolaire, maillon stratégique et incontournable des établissements scolaires. En lien étroit avec ses collègues, les enseignants, la direction et tous les membres de la communauté éducative, il organise et coordonne les missions de la vie scolaire, il accueille et accompagne les élèves et leurs familles, il propose et développe des projets, il prend en charge des situations à risques...

Le CQP Coordinateur de Vie Scolaire est porté par la Branche de l'EEP ; l'ARES est habilitée par la CPN EEP Formation qui délivre la certification liée à ce CQP (RNCP 38797).



Notre parcours de formation vous propose d'acquérir ou de perfectionner les compétences spécifiques au métier par une progression pédagogique cohérente et personnalisée.

► Pour qui ?

Cette formation est accessible à tout salarié de la Branche justifiant d'au moins un an d'expérience dans les secteurs éducatif et/ou socio-éducatif.

NB : Pour les candidats n'étant pas en poste de coordinateur de vie scolaire (n'exerçant pas ces missions), le BC2 du CQP EVS est exigé.

► Cinq blocs de compétences visés

Le CQP CVS est délivré par la CPN EEP Formation après certification de cinq blocs de compétences (BC) :

- BC1 : Assurer l'accueil éducatif des élèves et apprenants et de leurs familles
- BC2 : Coordonner l'organisation d'un service de vie scolaire
- BC3 : Conduire des projets d'animation ou d'activités éducatives
- BC4 : Assurer l'intégration et l'accompagnement d'une équipe de vie scolaire
- BC5 : Gérer des situations de harcèlement et les situations à risques en milieu scolaire et protéger les publics fragiles

Ces blocs sont certifiants et autonomes.

► Une formation sur mesure

Chaque bloc de compétences est composé de modules de formation permettant le développement de compétences et répondant aux attendus du CQP.

Le candidat peut viser la certification d'un ou de plusieurs bloc(s) de compétences, et dans l'ordre souhaité.

Après positionnement du candidat, l'ARES propose un parcours individualisé et adapté.

► Notre engagement

L'ARES vous propose :

- une formation dynamique et impliquante
- des modules en présentiel et en distanciel
- des modules ARES animés par des professionnels de la formation travaillant en étroite collaboration
- un accompagnement personnalisé assuré par un référent pédagogique
- une pédagogie en lien étroit avec votre pratique professionnelle
- une préparation renforcée en vue des évaluations.

CQP - Coordinateur de vie scolaire

Le déroulé pédagogique présente les modules de formation regroupés par blocs de compétences. L'ordre présenté ici est modifiable selon les besoins de chacun.

Si vous ne souhaitez pas suivre la certification des cinq blocs, l'inscription est également possible, en vue de la certification d'un, de deux, de trois ou de quatre blocs.

L'entretien de positionnement, étape incontournable à l'entrée en formation, permet de préciser vos besoins et attentes et de définir les modules devant être suivis.

BC1

Assurer l'accueil éducatif des élèves et apprenants et de leurs familles

12 heures

2 journées en présentiel

Module 1A - L'élève et ses besoins

7 heures

1 journée en présentiel

Module 1B - L'accompagnement de l'élève, une mission à coordonner

12 heures

2 journées en présentiel

Module 1C - L'accompagnement des groupes d'élèves, une mission à coordonner

6 heures

1 journée en présentiel

Module 1D - La sécurisation et le cadre légal

13 heures

2 journées en présentiel

Module 1E - La sécurisation et la coordination de l'équipe Vie Scolaire

12 heures

2 journées en présentiel

Module 1F - La sanction, un outil éducatif

BC2

Coordonner l'organisation d'un service de vie scolaire

6 heures

1 journée en présentiel

Module 2A - La Vie Scolaire : missions, responsabilités et collaboration

19 heures

3 journées en présentiel

Module 2B - L'organisation du service de Vie Scolaire : concevoir des outils et des protocoles

6 heures

1 journée en présentiel

Module 2C - L'organisation du service de Vie Scolaire : contrôler, évaluer et améliorer les outils et les protocoles

25 heures

4 journées en présentiel

Module 2D - L'organisation et la coordination du travail d'équipe, au quotidien

6 heures

1 journée en présentiel

Module 2E - L'organisation et la coordination du travail d'équipe : rendre compte et transmettre

BC3

Conduire des projets d'animation ou d'activités éducatives

3 heures

0,5 journée en présentiel

Module 3A - Le projet d'animation ou d'activités éducatives : contexte et enjeux**10 heures**

1,5 journée en présentiel

Module 3B - La méthodologie de projet**18 heures**

3 journées en présentiel

Module 3C - La coordination du projet d'animation : conception et implication de l'équipe**12 heures**

en distanciel synchrone

Module 3D - La coordination du projet d'animation : animation, évaluation et évolution**BC4**

Assurer l'intégration et l'accompagnement d'une équipe de vie scolaire

2 heures

en distanciel synchrone

Module "Initial" - Environnement et fonctionnement d'un établissement de la Branche de l'Enseignement Privé**6 heures**

en distanciel synchrone

Module "Transversal" - Communiquer en tant que CVS**6 heures**

1 journée en présentiel

Module 4A - La Vie scolaire : des personnels, une équipe, au service d'un projet**6 heures**

1 journée en présentiel

Module 4B - L'accueil et l'intégration d'un nouvel EVS ou d'un stagiaire au sein de l'équipe**7 heures**

1 journée en présentiel

Module 4C - L'accompagnement du développement de compétences des EVS**12 heures**

2 journées en présentiel

Module 4D - L'accompagnement de chaque EVS au sein de l'équipe**BC5**

Gérer des situations de harcèlement et les situations à risques en milieu scolaire et protéger les publics fragiles

6 heures

1 journée en présentiel

Module 5A - Le CVS, un professionnel attentif aux publics fragiles et à la gestion des situations à risques**19 heures**

3 journées en présentiel

Module 5B - La gestion des situations à risques et la protection des publics fragiles, au quotidien**6 heures**

1 journée en présentiel

Module 5C - La prévention des risques et les protocoles de protection

CQP - Coordinateur de vie scolaire

Pour tout parcours de formation :

- le module "Initial" est l'étape introductive
- le module "Transversal" est programmé
- un module méthodologique "Vers la certification" est programmé (3 heures en distanciel synchrone).

Un stage optionnel est envisagé en cas de besoin du candidat.

Cette éventuelle période de stage est décidée lors de l'étape de positionnement. L'ARES peut accompagner le candidat pour trouver un lieu de stage adapté.

Chaque bloc de compétences est évalué par un jury métier et de manière autonome.

Le CQP est délivré par la Branche de l'EEP, après certification des 5 blocs de compétences

Le candidat bénéficie pour chaque bloc :

- d'un accompagnement personnalisé
- d'une pédagogie enrichie par des échanges avec l'équipe pédagogique et les autres candidats, via notre plateforme numérique.

Les étapes du parcours CQP :



Renseignements pédagogiques, financiers...
Pré-inscription

Auto-positionnement du candidat
Positionnement par l'Employeur

Positionnement par l'ARES

Modules de formation (+ stage le cas échéant)

Évaluations en vue de la certification du/des bloc(s) visé(s)

Décision de la Commission de certification



Tarifs :

Le parcours de formation du candidat dépend des conclusions de l'entretien de positionnement.

Coût d'une heure de formation : 30 euros

Coût global par évaluation (pour chaque bloc) : 300 euros

Ces coûts comprennent :

- les modules de formation
- l'accompagnement personnalisé
- l'animation de la plateforme digitale collaborative
- l'accompagnement à la préparation aux évaluations (en collectif et en individuel)

Modules de formation (BC1+BC2+BC3+BC4+BC5) : Jusqu'à 7200 euros TTC
Évaluations (BC1+BC2+BC3+BC4+BC5) : 1500 euros TTC

Les CQP sont des certifications prioritaires de l'Interbranches et à ce titre elles bénéficient de fonds spécifiques (sous réserve des fonds disponibles).

Pour toutes informations contacter l'ARES, la branche ou AKTO.